



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



n°12413 \*01

## **Demande d'effacement d'un signalement au fichier national automatisé des empreintes génétiques**

### **adressée au président de la chambre de l'instruction**

(Article R.53-13-4 et suivants du code de procédure pénale)

#### **Votre identité :**

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Votre nom de famille : \_\_\_\_\_

Votre nom d'usage (exemple nom d'époux(se)) : \_\_\_\_\_

Vos prénoms : \_\_\_\_\_

Vos date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

#### **Votre demande :**

Le juge des libertés et de la détention a rejeté ou n'a pas répondu à votre demande d'effacement reçue le : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| (Indiquez la date mentionnée sur l'accusé de réception qui vous a été renvoyé ou remis par le greffe lors de l'envoi ou du dépôt de votre demande).

Vous demandez au président de la chambre de l'instruction d'ordonner l'effacement au fichier national automatisé des empreintes génétiques d'un signalement vous concernant.

**Attention : vous devez obligatoirement expliquer les raisons de votre demande, sinon elle ne pourra pas être examinée par le président de la chambre de l'instruction, car elle sera déclarée irrecevable.**

